

Certification PECB - Protection des données personnelles

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous secteurs d'activité**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **326**, **128**

Code(s) ROME : **K1903**, **M1801**, **M1803**, **M1806**

Formacode : **31006**

Date de création de la certification : **01/05/2017**

Mots clés : **Protection des données à caractère personnel**,
RGPD, **Données personnelles**,
Traitement de données

Identification

Identifiant : **3675**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Stratégie nationale pour la sécurité numérique Rapport au premier ministre - 2015](#)

Non formalisé :

- [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information \(ANSSI\) Bonnes pratiques / 2009-2018](#)
- [Règlement européen sur la protection des données à caractère personnel](#)

Norme(s) associée(s) :

- https://www.cjoint.com/doc/17_12/GLnmzFxp4tM_rgpd.pdf

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification garantit que le détenteur a acquis les compétences nécessaires pour assurer la protection des données à caractère personnel. Elle lui permet d'accompagner une entreprise durant la mise en conformité et le traitement des données à caractère personnel. En termes de savoir-faire elle répond aux besoins du marché national et international, qu'il s'agisse d'organisations publiques ou privées dans tous les domaines d'activité, et en particulier des entreprises de services numériques.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification recouvre cinq compétences :

Réaliser une analyse d'impact relative à la protection des données collectées par une entreprise, une collectivité ou une association, en vue de concevoir les mesures de protection appropriées.

Décrire l'objectif, le contenu et la corrélation entre le RGPD et les

Public visé par la certification

Tous publics

autres lois en matière de protection des données en vue d'aider une entreprise, une collectivité ou une association à se mettre en conformité avec la réglementation.

Animer une équipe de personnes relais au sein de l'organisation, afin d'assurer la mise en place des bonnes pratiques et règlements du RGPD.

Identifier les indicateurs de qualité et de progression en matière de protection des données personnelles par une organisation, afin d'améliorer le dispositif mis en place par celle-ci dans le cadre du RGPD.

Tenir au sein de l'organisation un registre des activités et des traitements des données sensibles conforme au RGPD, destiné au contrôle de sa mise en œuvre et à la bonne gestion des relations avec les publics concernés.

Modalités générales

La formation conduisant à la certification est proposée en cinq journées (40 heures), en présentiel.

Cette formation est basée sur les meilleures pratiques en matière de protection des données personnelles. Les cours théoriques sont ponctués par de la mise en application. La répartition théorique et pratique est de 40-60%.

Les exercices pratiques sont panachés de travaux dirigés et guidés par l'apprenant et d'exercices en pleine autonomie, afin d'assurer une assimilation des savoir-faire requis.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification atteste de l'acquisition d'une méthodologie et de l'expertise technique nécessaires pour assurer la protection des données personnelles, notamment, en France, dans le cadre du RGPD. Elle autorise l'intégration au réseau de formateurs et certifiés PECB, sollicités pour leurs compétences auprès de nombreux clients en France et à l'international. Elle est reconnue par de très nombreuses entreprises, notamment de service numérique, susceptibles d'employer les personnes certifiées.

Pour l'entité utilisatrice

La certification facilite la gestion des compétences et le recrutement de spécialistes en protection des données personnelles. Elle favorise la collaboration inter-organisationnelle en partageant un langage et des processus communs, garantissant aux parties prenantes un bon standard de qualité. Le maintien de la certification dans le temps garantit la transférabilité des compétences d'une entité utilisatrice à une autre.

Evaluation / certification

Pré-requis

Le candidat doit disposer de connaissances fondamentales sur le RGPD et sur les exigences légales actuelles en matière de protection des données.

La certification est accessible aux personnes disposant d'au moins cinq années d'expérience professionnelle.

Centre(s) de passage/certification

- Adenium (Paris)
- Business & Decision (Paris)

Compétences évaluées

Evaluation de la totalité des cinq compétences constitutives de la certification :

Réaliser une analyse d'impact relative à la protection des données collectées par une entreprise, une collectivité ou une association, en vue de concevoir les mesures de protection appropriées.

Décrire l'objectif, le contenu et la corrélation entre le RGPD et les autres lois en matière de protection des données en vue d'aider une entreprise, une collectivité ou une association à se mettre en conformité avec la réglementation.

Animer une équipe de personnes relais au sein de l'organisation, afin d'assurer la mise en place des bonnes pratiques et règlements du RGPD.

Identifier les indicateurs de qualité et de progression en matière de protection des données personnelles par une organisation, afin d'améliorer le dispositif mis en place par celle-ci dans le cadre du RGPD.

Tenir au sein de l'organisation un registre des activités et des traitements des données sensibles conforme au RGPD, destiné au contrôle de sa mise en œuvre et à la bonne gestion des relations avec les publics concernés.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux.

- Devoteam (Paris - Bruxelles - Luxembourg)
- Econocom Digital Security (Paris)
- Fidens (Paris - Lyon)
- Global Knowledge (Rueil Malmaison)
- HTS Experts (Valencienne)
- It-Gnosis (Paris)
- Orsys (Paris-Bruxelles-Luxembourg-Genève)
- Provadys (Paris)
- SCASSI (Toulouse - Paris - Madrid)
- Sekoia (Paris)
- Sodifrance (Rennes - Nantes)
- Sysdream (Paris)
- Wipro (Paris)

La validité est Temporaire

La certification est valable 3 années.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences PECB sous accréditation IAS (ISO 17024)

Plus d'informations

Statistiques

250 certificats sont délivrés en moyenne annuelle.

Autres sources d'information

En Anglais :

<https://pecb.com/en/education-and-certification-for-individuals/gdpr/>

En Français :

<https://pecb.com/fr/education-and-certification-for-individuals/gdpr/>